

1. introduction

Afin d'assurer pleinement sa mission de formation, le Département Formations de la Ligue des Droits de l'Homme a initié un certain nombre d'outils pédagogiques et de projets axés « droits humains ». Vous trouverez ci-dessous la description d'idées d'activités que vous pouvez vous approprier, adapter et utiliser à votre meilleure convenance.

S'approprier La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Le fil conducteur de toutes les activités proposées réside dans le fait d'aborder certaines thématiques au regard des articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. En mettant en lien les formations et les articles de la DUDH, nous tentons de donner aux participants une idée plus concrète de ce que peuvent représenter ces articles dans leur quotidien.

Les droits humains, une affaire de proximité ...

Concrètement, lorsque nous travaillons avec des élèves, nous avons pour ambition de leur montrer que **tout sujet traité peut faire l'objet d'une lecture « droits de l'Homme »**. **Des mathématiques au français, en passant par le cours de géographie ou d'histoire, chaque enseignement permet d'aborder des thèmes qui touchent les élèves dans ce qu'ils ont de plus personnel : leurs émotions, leurs vécus, leurs idées, leurs questionnements. Chacun de ces cours permet de questionner les droits humains.**

Ainsi, lorsque nous nous adressons aux élèves, notre objectif n'est pas de leur transmettre une vérité absolue. Nous voulons les inviter à rester en perpétuel questionnement par rapport à qui ils sont et ce dont ils vont être témoins ou acteurs au cours de leur existence. Rien n'est acquis, tout se construit. Et chacun peut, à sa manière, participer à cette construction collective qu'est la vie en société.

Une pédagogie résolument participative

Cela fait déjà plusieurs années que la Ligue des droits de l'Homme travaille avec des enfants et des jeunes. A travers les différentes animations, elle tente de **proposer un parcours qui amène l'élève/le jeune à se poser des questions pertinentes et à entrevoir les droits humains et les droits de l'enfant comme un moyen favorisant un mieux-être à soi et à autrui.**

Si les thématiques sont parfois très différentes en fonction des groupes avec lesquels nous travaillons, la pédagogie que nous utilisons répond à trois objectifs :

- agir sur les mentalités en donnant des infos claires et complètes
- agir sur les comportements en travaillant principalement sur les émotions et le vécu,

- Définir et construire avec les élèves et les enseignants des alternatives positives qui s'inscrivent dans le cadre concret de la vie à l'école (ou toute autre institution).

On passe alors du savoir-être au savoir-faire et à la résolution de projets qui répercutent et mettent en évidence les réflexions, attentes, questionnements, solutions du jeune.